

Image not found or type unknown



Jeux de café mis à dispo, comment comptabiliser les recettes

Par **Dan987**, le **28/01/2016** à **03:54**

Bonjour, rnrnJe souhaite monter une entreprise d'exploitation de jeux de café/bar (flipper, baby, arcade...). Le matériel sera mis à disposition dans le bar et je reverserai un pourcentage des recettes générées par ce matériel.rnrn1° Comment comptabiliser cette rentrée d'argent ? rnrn2° Comment comptabiliser le montant (pourcentage) reversé au bar ? rnrn3° Dois-je calculer la TVA sur ma part et celle du bar également ?rnrnAutre question, sous quelle forme je peux faire mon contrat de mise à disposition ? rnrnMerci pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **28/01/2016** à **12:56**

Bonjour,rnrnTout va dépendre du contrat mis sur pied. Voyez donc votre expert comptable et un avocat spécialisé.rnrnPar ailleurs, vous allez devoir en faire la déclaration en préfecture et au services fiscaux.